



Diplôme d'Université

RESPONSABLE DE FORMATION - DURF

Certifié niveau II, inscrit au RNCP

2010/2011

Organisé en partenariat avec le Collège Coopératif de Paris et IP2A

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE : **Maryvonne SOREL**

RESPONSABLE DE FORMATION (SCFC) : **Dominique FREGOSI**

3 options :

- 1- Responsable de formation en organisme de formation
- 2- Responsable pédagogique en Centre de Formation d'Apprentis (Partenariat : IP2A)
- 3- Responsable de la mise en place de dispositifs de « VAE »

OBJECTIFS

Le profil de compétences visé correspond à la fonction responsable de formation exercée dans les organismes de formation, dans les CFA et dans les services d'accompagnement de la VAE. Il s'agit de préparer aux activités de diagnostic (analyse des besoins de et en formation), de conception d'actions de formation ou de parcours individualisés, de recherche de financements et de rédaction de cahier des charges, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions, de communication et de valorisation des actions menées.

Le référentiel de compétences présenté est celui du Réseau National des Universités Préparant aux Métiers de la Formation.

La préparation au DURF est en démarche partenariale avec le FONGECIF Ile-de-France.

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte aux personnes ayant acquis

- Une expérience professionnelle des situations de formation
- Un niveau de connaissances correspondant à un niveau Bac +3 apprécié sur diplôme (Licence, titre de formateur) ou sur dossier (Validation d'Acquis).

Des parcours individualisés pourront être étudiés par la commission pédagogique.

POURSUITE D'ETUDES

Le DURF est une des voies d'accès au Master professionnel (M2) « Cadres et consultants en formation continue » de Paris Descartes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'option 1 conduit aux postes de responsable de formation en organisme de formation (pilotage, organisation et commercialisation de dispositifs de formation) et de chargé de formation en entreprise (élaboration du plan de formation, achat de formation, suivi administratif des actions).

L'option 2 peut conduire à des postes de directeur pédagogique, de référent, de responsable ou coordinateur pédagogique, de manager pédagogique, de responsable de pôle, de chef de travaux en CFA (près de 1000 CFA et de 420 000 apprentis en France).

L'option 3 prépare aux fonctions de responsable de cellule VAE, de chargé d'accompagnement VAE, de participant des jurys des commissions VAPP, de membre des bureaux de VAE, de responsable RH chargé d'orientation, de conseiller bilan, emploi et orientation.

ORGANISATION

La formation se déroule sur l'année civile, à raison de 455 heures dispensées sur 13 semaines*, selon un rythme d'alternance d'une semaine de formation sur trois, de janvier à novembre.

Les enseignements de spécialisation sont intercalés et articulés aux enseignements fondamentaux, afin de favoriser le suivi en emploi ou en contrat de professionnalisation.

* Modalités particulières pour l'option 2 (IP2A)



IP2A

Institut pour la Professionnalisation
des Acteurs de l'Alternance

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE

FACULTE DES SCIENCES
HUMAINES & SOCIALES

CALENDRIER

De janvier
à novembre 2011
13 semaines

COUT DE LA FORMATION

Frais de formation :
6032 € (à confirmer)
Droits universitaires* :
235, 57 €

*tarifs 2009-2010

CONTACT

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE

Lisa Paladini
01 42 86 22 93
lisa.paladini@
parisdescartes.fr

PROGRAMME

La formation comporte :

- Un tronc commun d'enseignements fondamentaux (270h)
- Un module optionnel de spécialisation (120h)
- Un accompagnement collectif (30h) et en suivi individuel de la pratique
- Un stage de 420 heures minimum, accompagné collectivement et individuellement

1- Les enseignements fondamentaux

A partir d'une caractérisation de la situation de formation et d'une exploration des questions posées au responsable de formation (30 h), seront abordés les domaines de connaissances qui en permettent l'opérationnalisation :

- Sociologie des textes juridiques : sous les lois (Formation continue, Apprentissage, VAE....) quels problèmes, quels débats, quelles idéologies (42h)
- Le fonctionnement des organisations : approche sociologique et psychosociologique (48h)
- La professionnalisation, les enjeux, les concepts, les différentes voies de professionnalisation (36h)
- De l'analyse de besoins de et en formation à la définition des objectifs (36h)
- Les principes de construction des dispositifs et des situations de formation (30h)
- Méthodologie de la démarche d'ingénierie : analyse du travail, analyse de l'activité, analyse des pratiques, observation, entretien (48h)

2- Les modules optionnels

Responsable de formation en organisme de formation pour adultes (120h)

- La réglementation et le financement de la formation : le plan de formation, les dispositifs et financement de la formation (30h)
- L'ingénierie de formation : de la compréhension des besoins de et en formation à la programmation des actions; l'évaluation de la formation (42h)
- La communication externe et interne : stratégies et mise en place des réseaux et des partenariats ; création de sites, conception de plaquettes (30h)
- La coordination d'équipe (18h)

Responsable pédagogique en CFA (120h)

- Réglementation de l'apprentissage : institutionnel, budgétaire, juridique (24 h)
- Ingénierie de formation et pédagogie de l'alternance : l'alternance, le partenariat avec les entreprises, le suivi des apprentis (36h)
- Mise en place et conduite de projet (projets pédagogiques, d'établissement...) (24 h)
- Management des équipes pédagogiques dans un CFA (36h)

Responsable de la mise en place de dispositifs VAE (120h)

- Cadres juridiques et enjeux de la validation des acquis (décret 1985 et loi 2002) (24h)
- Cadre conceptuel de la validation des acquis formels et informels : le rapport au savoir; la problématique de la validation; l'explicitation de l'action ; la dimension clinique (36h)
- Connaissance des métiers : l'approche par les référentiels des métiers ou par l'analyse des pratiques (18h)
- Connaissances des démarches, des méthodes et des outils de la validation des acquis de l'expérience (42h)

3- L'accompagnement de la pratique est prévu sous forme

- D'un séminaire de retour sur l'activité professionnelle (stage ou activité de travail) (30h)
- D'un suivi individuel par un tuteur
- D'un accompagnement pour l'élaboration du mémoire professionnel

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu individuel portant sur les enseignements (40%) dossier de formation (20%) et mémoire professionnel (40%)

MODALITES DE FINANCEMENT

Congé Individuel de formation (CIF), droit Individuel à la Formation (DIF), Contrat de professionnalisation, etc.

Une information sur la recherche de financement peut être apportée par le Service Commun de Formation Continue.

Pré-inscriptions (retrait et dépôt des dossiers de candidature) avant le 9 juillet 2010

Une deuxième phase de recrutement aura lieu en septembre 2010 (candidatures hors CIF)

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE